Fédération des Sociétés de Tir
de La Gruyère
—
Jeunes tireurs

Sorens, le 15 mai 2019

A tous les responsables JT de la
Fédération des sociétés de tir de la
Gruyère

Concours Jeunes Tireurs du district de la Gruyère

Chers Responsables,

En annexe vous trouverez la grille horaire du concours JT du district ainsi que les dispositions y relatives.

Horaire du concours JT à Sâles-Vaulruz :

Tir anticipé	:	mercedi 12 juin 2019, 18h00 à 20h00
Tir de concours	:	samedi 22 juin 2019, 13h30 à 17h00

Afin d'organiser les rangeurs du tir de concours des JT, je vous remercie de bien vouloir me retourner la **grille horaire annexée** avec vos souhaits des heures de participations **jusqu'au 1er juin prochain** par courrier à Léonie Sudan, Sur-la-Scie 9, 1642 Sorens ou par courriel à leonie.sudan@gmail.com.

La proclamation des résultats aura lieu le samedi 22 juin 2019 à 17.30 heures, au stand de tir de Sâles-Vaulruz.

Comme décidé lors de l'assemblée 2017 de la FSTG, la munition sera fournie par la société organisatrice. Elle sera vendue au prix de CHF 6.— par tireur. Ce montant sera encaissé auprès des moniteurs lorsque vous viendrez chercher vos feuilles de stand.

Le programme de tir est le suivant (cible A10, maximum : 10 x 10 = 100 points) :

- 3 coups d'essai,
- 6 coups (coup par coup),
- 4 coups (en série).

Distinctions

Cours 1 dès 75 points
Cours 2 dès 75 points
Cours 3 dès 76 points
Cours 4 dès 78 points
Cours 5 dès 80 points
Cours 6 dès 82 points
Cours 0 dès 72 points

Je me permets de rappeler par ailleurs à tous les responsables de cours JT :

- qu'ils ne doivent pas oublier de prendre avec eux **toutes les feuilles de stand du cours JT y compris celles des tireurs qui ne participent pas au concours JT, lesquelles doivent être dûment complétées y compris le tir obligatoire et le tir en campagne**. Ces feuilles seront déposées au bureau du stand, à votre arrivée sur place. Toutes les feuilles de stand vous seront rendues à la proclamation des résultats.
- Que les feuilles d'inscription pour le **concours de groupes** doivent me parvenir, au plus tard le **11 juin 2019**, dernier délai
- que les feuilles du concours **JU + VE** doivent me parvenir, au plus tard le **15 juillet 2019**, dernier délai, **y compris les feuilles annulées et celles non utilisées.**
- **la surveillance et la sécurité du tir sont sous la responsabilité des moniteurs et des chefs jeunes tireurs de chaque société.**

En vous remerciant pour votre précieuse collaboration, je vous prie d'agréer, Chers Responsables, mes meilleures salutations.

La responsable JT
du district de la Gruyère

Léonie Sudan